

NOUVEAU

SÉMINAIRE EN LIGNE ET EN PRÉSENTIEL

La nouvelle loi suisse sur la protection des données (nLPD)

À PROPOS

La protection des données joue un rôle essentiel dans l'interaction entre clients et fournisseurs et nécessite la mise en place de bonnes pratiques et le respect des lois en vigueur. Cette formation hybride, qui combine apprentissage à distance, sous forme de module e-learning, puis formation en présentiel, couvre les aspects légaux et les bonnes pratiques, découlant de la nouvelle loi suisse sur la protection des données. Elle donne aux participants les outils nécessaires pour être en adéquation avec la loi et garantir les bonnes pratiques, de manière à établir et maintenir une relation harmonieuse entre clients et fournisseurs.

OBJECTIFS

- Comprendre l'application de la loi pour vous-même et votre entreprise
- Comprendre les changements introduits par la nouvelle loi par rapport à la loi précédente et le RGPD
- Identifier les étapes de mise en place de la conformité

PUBLIC CIBLE

Toute entreprise ou individuel qui n'a pas encore mis en place une conformité avec la nouvelle loi sur la protection des données pour gérer l'interaction avec ses clients.

INTERVENANT

Alexandre Jotterand
Avocat spécialisé dans la gestion des données et des technologies
id est avocats sàrl.

CONTACT

058 715 33 15
cours.seminaires@fer-ge.ch

LIEU
En ligne et à
la FER Genève

DURÉE
En ligne,
et 1/2 journée
en présentiel

PRIX
Membre
CHF 500.-
Non-membre
CHF 700.-